AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0242
FR0000130692-FS0075

22 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CHARGEURS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 janvier 2016, la société anonyme Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 janvier 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CHARGEURS et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 161 591 actions CHARGEURS représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CHARGEURS sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 22 857 183 actions représentant 23 107 033 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-13 du règlement général.